

Mouthiers sur Boëme Vivre à

SOMMAIRE

Conseils municipaux du 8 juin et 6 juillet.....	p 2 et 3
Elections Chambre d'agriculture p 3	
Enquête INSEE.....	p 3
Album de l'été.....	p 4 et 5
Boutique du Secours Populaire...p 6	
Bibliothèque.....	p 6
La Pyrale du buis.....	p 6
Logement à louer.....	p 6
Exposition M.J.C.....	p 6
Randonnées de Boëme.....	p 7
Etat Civil.....	p 8
Agenda juin à août.....	p 8



Un été show...

Photo Alain PORTE

RENTREE DE BON PIED !

BULLETIN
d'Information locale
édité sous la responsabilité
du Conseil Municipal
de Mouthiers sur Boëme

N° 320
SEPTEMBRE
2012

Toujours soucieux d'améliorer la qualité de vie dans la commune, nous avons souhaité mettre en place pour la rentrée la venue à pieds des enfants à l'école « carapatte ». Une façon intelligente d'œuvrer pour les économies d'énergie, contre le réchauffement de la planète, mais aussi et surtout pour permettre à nos enfants d'apprendre à mieux connaître leur environnement en marchant.

Madame Christine DISCOUR, accompagnée de quelques personnes (conseillers municipaux, enseignants en activité ou non, gestionnaire de la caisse des écoles) a dépensé beaucoup d'énergie pour la mise en place de ce nouveau mode de déplacement des élèves.

La longueur du trajet était limitée à 1,5 km, ce qui pouvait concerner les habitations situées côte à bournet, les tonnelles, les justices, les agriers, la croix ronde, le centre bourg ; d

Evidemment, les enfants n'auraient pas fait le trajet seuls, mais accompagnés par un nombre suffisant d'adultes afin d'assurer une sécurité maximum.

Après envoi de plusieurs questionnaires aux familles, organisation de plusieurs réunions, nous avons du, hélas, remettre à plus tard ce beau projet qui ne semblait séduire que quatre familles résidant à des points opposés de la commune.

Nous avouons avoir été quelque peu surpris du faible intérêt ressenti par cette proposition compte tenu du nombre important

de véhicules présents sur le parking de l'école le matin.

Il nous semble important de ne pas abandonner cette idée et nous continuerons d'œuvrer avec les parents d'élèves au cours de l'année scolaire.

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à vous manifester à l'école ou à la mairie.

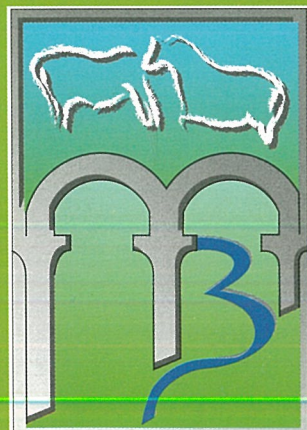
Comme chaque été, de nombreux travaux ont été réalisés dans les locaux scolaires pour toujours améliorer le cadre de vie de nos enfants.

Vous remarquerez également le nouvel aménagement du parking réalisé avec le concours technique de la communauté de communes.

Tout est prêt pour une nouvelle année scolaire accueillant les enfants dans cinq classes d'élémentaire et trois classes de maternelle.

Bienvenue à nos chères têtes blondes et bon courage à l'équipe d'enseignants qui ne manquera pas d'apporter à tous nos enfants le savoir nécessaire pour un bon épanouissement dans notre société.

Bonne rentrée à toute l'équipe scolaire municipale, qui, grâce à sa qualité de travail, permet à nos enfants de développer un esprit sain dans un corps sain.



Mouthiers sur Boëme

Le Maire
Cécile FORGERON

CONSEILS MUNICIPAUX DU 8 JUIN ET DU 6 JUILLET 2012

LOGEMENTS SOCIAUX "la Chauvèterie"

Le Conseil Municipal, en ce qui concerne les logements locatifs et en accord avec l'OPH de l'Angoumois, décide :

- évolution du programme de trois logements sociaux en quatre, en maintenant les trois T4 et en ajoutant un T3 de plain-pied à l'emplacement du pavillon "senior"
- solicitation des financements, par l'OPHA, sur 2013 auprès des services de la DDT répartis en 3 PLUS et 1 PLAT
- mise à disposition gratuite du terrain viabilisé pour la réalisation des logements locatifs
- équipement des logements en gaz de ville avec le projet d'installation de chaudière hybride (chaudière à condensation couplée avec une pompe à chaleur de 3 kW
- les emprunts mobilisés par l'OPH (380 000 €) seront garantis à 50% par le Conseil Général de la Charente et à 50% par la commune.

MÉDIATHÈQUE - demandes de subventions DGD pour travaux, équipements mobilier et informatique
Dans le cadre de la création de la médiathèque, la demande de subvention auprès de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) sera reformulée et scindée en trois parties : travaux d'aménagement, mobilier et informatique.
La subvention pour les travaux pourrait être obtenue sur 2012. Les subventions concernant le mobilier et l'informatique pourraient être obtenues sur 2013.

PHOTOVOLTAÏQUE CLUB HOUSE FOOT - contrat de maintenance
L'installation de photovoltaïque sur le club house foot devant faire l'objet d'une maintenance, la proposition du bureau EIFFAGE ENERGIE qui s'élève à 1 193 € HT par an pour un contrat de maintenance d'une durée fixe de 3 ans, est retenue.

CONVENTION DE MANDAT VOIRIE 2012

Une nouvelle convention de mandat sera signée entre la Commune et la Communauté de Communes Charente Boëme Charraud et la commune, pour l'année 2012, en matière de voirie communale portant sur les bordures, embellissements, réseaux, aménagements urbains.

DEMANDE DE SUBVENTION 2012 "l'Age de Faire"

Prochaine
réunion publique
du Conseil Municipal
**VENDREDI
5 OCTOBRE
20 H 30**

Le Conseil Municipal accorde une subvention de 1 500 € à l'association l'Age de Faire menant des actions d'animation sur le territoire de la commune.

DEMANDE DE SUBVENTION 2012 section cyclisme COC La Couronne

Le Conseil Municipal accorde une subvention de 50€ à la section cyclisme du Club Omnisports Couronnais de LA COURONNE.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

- Participation pour le financement de l'Assainissement Collectif
Madame le Maire expose que la participation pour raccordement au réseau public d'assainissement collectif instituée par l'article L.1331-7 du code de la santé publique pour financer le service d'assainissement et perçue auprès des propriétaires d'immeubles achetés postérieurement à la mise en service du réseau public de collecte auquel ils sont raccordables, ne sera plus applicable pour les dossiers de permis de construire déposés à compter du 1er juillet 2012.



CÉRÉMONIE DU 18 JUIN Photo A. PORTE

Cette participation est remplacée par une participation pour le financement de l'assainissement collectif (PAC) instaurée par l'article 30 de la loi de finance rectificative pour 2012 (n°2012-254) et applicable aux propriétaires des immeubles soumis à obligation de raccordement.

Le conseil municipal :
-décide d'instaurer, à la charge des propriétaires de constructions nouvelles soumises à l'obligation de raccordement une PAC dont le montant est fixé à 614,55 € (montant identique à celui actuellement appliqué)
-décide d'instaurer à la charge des propriétaires de constructions existantes soumises à l'obligation de raccordement, une participation pour le financement de l'assainissement collectif (PAC) dont le montant est fixé à 614,55 € (montant identique à celui actuellement appliqué).

ÉCLAIRAGE PUBLIC

- devis pour 2 points lumineux
Le Conseil Municipal accepte les devis établis par le SDEG 16 pour la mise en place de deux points supplémentaires d'éclairage public "chemin du Taillandier" et "chez Guérin".
La contribution à charge pour la commune s'élève à 263,83 € pour chaque point lumineux.

ADMISSION EN NON VALEUR - Taxe Locale d'Équipement

Le Conseil Municipal accepte l'admission en non-valeur de la part communale de la Taxe Locale d'Équipement, soit 611 €

correspondant au permis de construire n° PC1623605E0010.

HALTE DE NUIT Convention avec AFUS 16

Le Conseil Municipal décide de procéder à quelques aménagements dans le local communal contigu au presbytère pour l'aménagement d'une Halte de Nuit. Ces aménagements pourront être aidés par l'Etat à hauteur de 25% et par le département à hauteur de 20%.
Une convention sera signée entre l'AFUS 16 et la Commune ainsi qu'un protocole de fonctionnement.

SITE INTERNET COMMUNE

Le site internet de la commune actuellement hébergé par Guppy ne donnant pas entière satisfaction aux utilisateurs, un autre hébergeur (OVH), hébergeur déjà connu et utilisé par les membres du réseau oeuvrant sur le site de la commune, est retenu, pour un montant annuel de 179,88 € HT.

PERSONNEL COMMUNAL - avancement d'échelon spécial catégorie C

Vu le décret n°2012-552 du 23 avril 2012 relatif à l'échelon spécial de la catégorie C de la fonction publique territoriale et sous réserve de l'avis du Comité Technique Paritaire, le Conseil décide de fixer les ratios d'avancement à l'échelon spécial pour la collectivité à 100% pour le grade d'adjoint administratif territorial principal de 1ère classe.

Conseil Municipal du 6 juillet

LGV - enquête publique station transit matériaux à Roulet

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du dossier d'enquête publique qui se déroule du 18 juin au 18 juillet 2012, émet un avis favorable au projet d'exploitation d'une station de transit de granulat sur la commune de Roulet « les terres du Plessis », dans le cadre de la construction de la LGV.

ENQUÊTE PUBLIQUE DE VOIRIE 2011 - dossier n°13 « la combe du lac »

L'enquête publique de voirie 2011 prévoyait l'élargissement du chemin rural de la combe du lac et la création d'une placette de retournement. Du fait de passage de réseaux dans la partie élargissement, la commune renonce à l'acquisition de cet élargissement (94 m2).



**JEUDI
11 et 25 OCTOBRE**

USAGE DE L'INFORMATION PAR LES ADULTES

L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques effectuée en France, entre le 7 septembre et le 24 novembre, une importante enquête sur l'usage de l'information par les adultes.

Elle vise à mieux comprendre comment les adultes gèrent les informations dans la vie de tous les jours: lecture, recherche d'informations, utilisation d'un ordinateur, d'internet, etc...

Elle s'adresse aux personnes âgées de 16 à 65 ans. Dans notre commune, quelques personnes seront sollicitées.

Un enquêteur de l'INSEE chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.



ELECTIONS CHAMBRE D'AGRICULTURE

Inscription sur les listes électorales

Les membres des Chambres d'Agriculture seront renouvelés le 31 janvier 2013.

Seules les personnes inscrites sur les listes électorales des collèges "électeurs individuels" ou celles afférentes aux collèges "groupements d'électeurs" peuvent participer à ce scrutin.

La procédure de révision des listes a débuté le 1er juillet 2012.

Pour le collège des électeurs individuels, la demande d'inscription doit être transmise avant le 15 septembre 2012.

Pour les collèges "groupements professionnels agricoles", les demandes d'inscription doivent être transmises avec le 1er octobre 2012.

CONSEIL MUNICIPAL DU JUILLET (SUITE)

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2011 SERVICE ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Le conseil municipal adopte le rapport 2011 établi par la Direction Départementale des Territoires, sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif de la commune.

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2011 SDI- TEC de la Charente

Le conseil municipal adopte le rapport 2011 établi par le Syndicat Départemental pour l'Informatique et les Technologies de Communication de la Charente (SDITEC), sur le prix et la qualité du service.

TRANSPORTS SCOLAIRES 2012- 2013

Le Conseil municipal décide d'appliquer une hausse de 2,07% sur les tarifs de transport scolaire vers les écoles de Mouthiers, à compter de la rentrée scolaire 2012-2013.

Les tarifs seront les suivants :
-11,02 € par mois par enfant pour le 1er enfant d'une famille
-8,32 € par mois par enfant pour le 2ème enfant d'une même famille
-gratuité pour le 3ème enfant d'une même famille.

ENTRETIEN ABORDS CHAIRE A CALVIN 2013

Le Conseil Municipal décide de porter à 1 807 € la participation financière demandée au conseil général pour l'entretien des abords de la Chaire à Calvin au titre de l'année 2013, conformément à la convention signée entre la commune et le département.

LUTTE CONTRE LES FRELONS ASIATIQUES

Le Conseil Municipal demande des précisions quant à la proposition de convention formulée par le conseil général de la Charente portant sur la lutte contre les frelons asiatiques.
Le Conseil Général sera donc interrogé sur le coût et les conditions d'intervention.

BUDGET - convention pour prélèvements avant mandatement

Le Conseil Municipal refuse la proposition de la Trésorerie de Blanzac consistant à autoriser des prélèvements bancaires avant mandatement par la commune (factures EDF, GDF, annuités d'emprunts...)

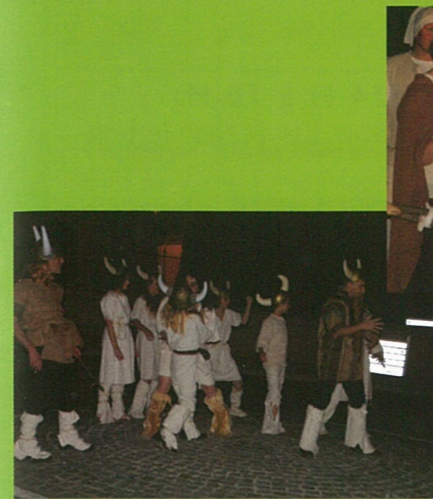
BIBLIOTHÈQUE - MÉDIATHÈQUE

Le Conseil Municipal adopte le projet scientifique et culturel de la future médiathèque, établi pour la demande de subvention auprès de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles).
Le Conseil Municipal décide de l'adhésion gratuite des lecteurs adhérents à la bibliothèque municipale, à compter de septembre 2012. Le règlement intérieur sera donc modifié en ce sens.

L'ALBUM DE L'ÉTÉ À MOUTHIER S



Faites du sport...
...fête de l'école



Mouthiers "à pas contés"



Photos
Elyane et Alain PORTE



Nuits romanes



Marchés de Pays



Champignon XXL

Rencontres entre générations



Foot, reprise d'août

LA BOUTIQUE DU SECOURS POPULAIRE

Le SECOURS POPULAIRE ouvre à nouveau sa boutique

tous les samedis matin de 10 H à 12 H dès le 1er septembre.

Elle sera également ouverte le 3ème lundi du mois soit le 17 septembre de 14 H à 16 H.

Pensez à donner les vêtements qui ne sont plus portés mais encore en très bon état. Ils feront le bonheur des visiteurs.

Pour cette mission de venir en aide à ceux que la vie a meurtri, le SECOURS POPULAIRE a besoin de vous ; si vous avez un peu de temps, n'hésitez pas à venir : les bénévoles seront les bienvenus.

D'avance merci.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

57 rue de la Boème
16440 Mouthiers sur Boème
Tél : 05.45.67.89.47.
Courrier électronique:
bibliotheque-mouthiers-sur-boeme@orange.fr

Horaires d'ouverture
Lundi et mardi : 9 h 30 - 12 h 30 ; 14 h - 18 h
Mercredi, jeudi et vendredi : 9 h 30 - 12 h 30
et 14 h 30 - 18 h 30
Samedi : 10 h - 12 h

LOGEMENT COMMUNAL A LOUER

Un logement communal situé au 55 bis, rue de la Boème (1er étage droite) est à louer.

Appartement au premier étage, d'environ 50 m2 comprenant une pièce de vie avec coin cuisine, 2 chambres, 1 salle d'eau et 1 wc.

Loyer mensuel : 351,30 € sans les charges.

consommations énergétiques : catégorie D
Emissions de gaz à effet de serre : catégorie E

LA PYRALE DU BUIS

Cette chenille d'origine asiatique, est récente en Europe : elle a été vue la 1ère fois en Allemagne en 2006, la 1ère fois en France en Alsace en 2009. Cette année, elle a été vue en région parisienne, près de Nice et donc maintenant à Mouthiers.

Selon le Président de la Société Alsacienne d'Entomologie, qui semble être une personne ressource sur le sujet (M BRUA, tel 03 88 37 07 58, il s'agit d'un vrai prédateur, qui peut faire crever même des vieux buis de 100 ans.

Il déconseille les produits naturels et le bacillus turiginis qui peuvent éventuellement être efficaces mais à un moment donné très précis de l'évolution de la chenille, et plutôt avant qu'on ne se rende compte de sa présence.

Il incite fortement dans la mesure du possible, à tailler et brûler toutes les branches atteintes, et à utiliser du pyrèthre de synthèse, pulvérisé largement sur les feuilles (y compris en pénétrant) parce que l'objectif est que la chenille l'ingère.

Il estime que le danger environnemental est acceptable : faible utilisation, bien ciblée, et préférable au fait de prendre le risque de la prolifération de cette chenille que l'on ne sait pas maîtriser autrement.

Il conseille de surveiller chaque mois pendant 3 mois, parce qu'il y a 3 cycles de reproduction.

PISCINE MUNICIPALE DE LA COURONNE

Ouverte jusque fin Septembre 2012

Possibilité d'apprendre à nager et se perfectionner. Cours enfant et adultes donnés par des maîtres nageurs diplômés d'Etat. 05 45 67 23 81 ou 06 30 07 37 25

Jean Pierre BOUDIN
expose à la M.J.C.
en SEPTEMBRE



RANDONNEES PEDESTRES avec SENTIERS DE BOEME

JOUR	ANIMATEUR	Téléphone	RV MOUTHIERS	Lieu de la rando	Point départ	heure	Nb Km
			Pl. du champ de foire				
9 septembre	Daniel, Denis et Serge	06 19 12 62 39, 06 85 90 68 89, 15 46 59 06	8 h	SOUFFRIGNAC « circuit la queue de l'âne » « circuit des lavoirs » pique-nique tiré du coffre à Feuillade	Place de Souffrignac Parc de loisirs de Feuillade	9 h 14 h	15km (ou 8 km) 7,5km
23 septembre	Randonneurs de la vallée de l'Echelle	Alain BONNET 05 45 67 83 24	7 h 15 à confirmer	Balade des oies sauvages	Départ Dirac (Rando challenge) Arrivée TORSAC	8 H	14 Km ou 24 km



RANDONNEES PEDESTRES DES MERCREDIS

Un mercredi sur deux, environ 2 heures à allure tranquille. Départ du champ de foire à 13 h 45 (attention nouvel horaire) pour des randonnées de 6 à 8 km.

jour	animateur	Tél	RV Mouthiers champ de foire	Lieu rando	Point départ	heure	distance
5 septembre	Guy P. et Patrick	06 74 80 34 45 06 07 70 28 93	13 h 45	MOUTHIERS Rando et calendrier	Place du champ de foire	13h50	7 km
09/09/12			13 h 45		Place du champ de foire	13h50	7,8 km
3 octobre			13 h 45		Place du champ de foire	13h50	7 km

ETAT CIVIL

NAISSANCES

24 juillet : Rayan MASTOURI lotissement les agriers

28 juillet : Chloé Noémie BODIT « montée de Combe Noire »

MARIAGE

7 juillet : Jérémy DAGNAS et Charlène DUPUIS

14 juillet: Rodolphe JENNEAU et Aurélie DOUTAU

18 août : Rudy FOUCAUD et Stéphanie GOYON

DÉCÈS

23 mai : Léonne NOYAU Veuve BENIGNE - Foyer Personnes Agées

22 juin : Jeanne LAURENT Veuve BARROYER - Foyer Personnes Agées

27 juin : François DAVID - Rue de la font du rossignol

18 août : Simone CONTAMINE - Foyer Personnes Agées

SUR VOTRE AGENDA

SEPTEMBRE

2 : repas du cercle des aînés à 12 h à la salle Gilles Ploquin

14 : Assemblée Générale SCM section Tennis

18 ou 25 : Assemblée Générale des Parents d'Élèves à 20 h 30 à la mairie

29 : Assemblée Générale Sentiers de Boème à 14 h à la MJC

OCTOBRE

13 : Assemblée Générale de la FNACA + repas à 9 h à la salle Gilles Ploquin

15 : collecte de sang à Blanzac de 17 h à 20 h

PHARMACIES de GARDE

Du samedi à partir de 20 H au dimanche matin 9 H.
Du dimanche à partir de 20 heures au lundi matin 9 heures.
Téléphoner au 17 pour connaître la pharmacie de garde sur Angoulême

Pour la journée du dimanche, de 9 à 20 H, la pharmacie de garde est la pharmacie de garde du secteur indiquée dans la presse.

MEDECINS de GARDE

POUR CONNAÎTRE
LE MEDECIN DE GARDE
LE WEEK-END
il faut composer le 15

Conception rédaction et mise en page : Jean REVEREAULT

Photos Alain et Elyane PORTE

Impression : COMPOSERVICES

Le prochain
bulletin

Sera celui d'octobre. Les articles et annonces des associations et particuliers et le courrier des lecteurs devront être déposés à la mairie avant le 15 septembre.
Les activités prévues jusqu'à mi-novembre pourront y être annoncées.

CRECHE FAMILIALE Les P'tits Loups

55 bis, rue de la Boème - 16440 MOUTHIER

RENSEIGNEMENTS

Mme Anne-Marie MARTIGNAC - 05 45 67 84 88



Aux P'tits loups...



Alain MESNIER, en contact radio avec la tour Eiffel le 14 juillet



Boème Patrimoine a recueilli la mémoire du 24 août 1944

(Photos Alain PORTE)